



Association  
Sécurité Est Lausannois

**Conseil intercommunal**  
p.a. Police Est Lausannois  
rue de la Poste 9  
Case postale  
1009 Pully

## **Procès-verbal N° 02/2025**

### **Séance du jeudi 13 novembre 2025 à 18h30**

### **Salle communale « La Salle », Paudex**

#### **Sous la présidence de Monsieur Fritz Burri**

Le Président, M. Fritz Burri, ouvre la séance à 18h30 et remercie la Commune de Paudex pour la mise à disposition de la salle.

Il salue la présence des personnes suivantes : les membres du Comité de direction, M. Jean-Claude Rochat est excusé, M. le Commandant Dan-Henri Weber, secrétaire du CoDir, le Premier-Lieutenant Christian Baeriswyl, Chef des Services généraux, Mme Corinne Fleury, assistante de direction, M. Patrick Dubois, Président du Conseil communal de Pully, M. Axel Boggio, Président du Conseil communal de Belmont.

#### **1. Appel et acceptation de l'ordre du jour**

Mme Anne-Françoise Richard, secrétaire, procède à l'appel. MM. Xavier de Landerset et José Sanchez sont excusés, M. Dominique Favre est absent.

Sont présents : M. Christian Aeschlimann, M. Jean-Charles Bartolacelli, M. Fritz Burri, M. David Chassot, M. Gérald Cuche, M. Benoît Grossenbacher, M. David Hausermann, Mme Nathalie Lude, M. Stephan Margelish, Mme Lydia Masméjan, M. Philippe Michelet, Mme Elisa Pion, Mme Daphnée Schäppi, Mme Anne Schranz, M. Jean-François Spring et Mme Lena Yersin. 16 membres étant présents, le quorum est atteint et l'assemblée peut valablement délibérer.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

#### **2. Acceptation du procès-verbal de la séance du 27 mai 2025**

La parole n'est pas demandée. Le procès-verbal est accepté à l'unanimité et une abstention avec les remerciements du Président à son auteur.

### 3. Communications du Bureau du Conseil

Le nouveau Préfet du District de Lavaux-Oron, M. Cédric Alber, procédera à la visite annuelle de l'Association le vendredi 12 décembre 2025.

Mme Anne-Françoise Richard annonce qu'au terme de la présente législature, elle quittera sa fonction de secrétaire du Conseil.

### 4. Communications du Comité de direction

M. Jean-Marc Chevallaz, Président du Comité de direction, informe de ce qui suit :

**Programme ODYSSEE** : Plusieurs projets se poursuivent tels que la sécurisation des applications utilisées par l'ensemble des polices du canton, la mise en place des smartphones avec applications Police, l'analyse des conventions Canton-Polcom, ainsi que l'avenir de l'informatique OPV. Il y aura donc des incidences sur le cahier des charges du futur système informatique central.

Si le calendrier peut être tenu, l'appel d'offre pourrait avoir lieu d'ici fin 2026.

**Nouvelles tenues KEP** : La convention Unimatos qui équipe actuellement les polices romandes n'a pas été reconduite et est arrivée à échéance. Dès janvier 2026, tous les policiers de Suisse seront équipés de la nouvelle tenue KEP, uniforme déjà porté à ce jour par la majorité des polices suisses alémaniques. La Conférence latine des polices cantonales, dont dépendent les polices communales, a fait ce choix en espérant que le coût des équipements sera en diminution par rapport aux précédents.

**BODYCAM** : Le Conseil d'Etat a validé la modification de la Loi sur la police permettant l'usage de Bodycam lors d'interventions. Cette mesure doit pouvoir garantir le respect des procédures et prévenir les incivilités et/ou violences lors des interventions. Cette modification de la Loi va être transmise au Grand Conseil pour débat et validation avec, on l'espère, une entrée en vigueur au 2<sup>ème</sup> semestre 2026.

En cas d'acquisition de Bodycam par notre corps de police, un préavis sera présenté au Conseil intercommunal en temps voulu.

**Événements 2026** : En l'état de nos connaissances, l'année 2026 verra 2 grands événements se dérouler proche de nous. Ils auront des incidences sur l'engagement de l'ensemble des polices du canton et par voie de conséquence sur la Police Est Lausannois :

- Le G7 à Evian en juin
- Le Tour de France féminin les 1<sup>er</sup> et 2 août 2026.

Ce sont donc plusieurs centaines de policiers et de personnel de sécurité qui seront engagés.

**Police Est Lausannois entre 2026-2028** : La PEL va vivre de nombreux changements au niveau de son Etat-major. Plusieurs cadres vont prendre leur retraite. Sachant qu'il faut 3 ans pour engager et former un policier, il est impératif pour notre Corps de police d'anticiper les conséquences de ces changements.

Les missions augmentent au vu de la situation sécuritaire, auxquelles s'ajoutent de nouvelles tâches qui vont être transférées du canton aux Polcom à la suite de la nouvelle péréquation policière et de la situation financière du canton.

Tous ces éléments mis bout à bout auront des conséquences sur l'effectif policier. Mais comme vous le savez, la police est souple et mobile, elle trouvera les ressources pour faire face.

## **5. Assermentation de Mme Elisa Pion**

Mme Elisa Pion, membre du Conseil communal de Belmont a été désignée pour succéder à Mme Stéphanie Ganour-Gumy. Après s'être présentée, Mme Elisa Pion est assermentée par le Président du Conseil.

## **6. Préavis du Comité de direction N° 03-2025 – Budget 2026**

- Le Président donne la parole au rapporteur de la Commission, Mme Anne Schranz, Présidente de la Commission de gestion. Cette dernière indique ne rien avoir à ajouter à son rapport. C'est donc à l'unanimité que la Commission de gestion invite les membres à adopter les conclusions du rapport qui sont identiques à celles du préavis.
- Le Président passe en revue le budget 2026 par centres de charges et ouvre la discussion.

M. Jean-Charles Bartolacelli relève une erreur en page 2, à la ligne « Total des revenus ». Sous « Budget 2026 », le total est de CHF 13'136'139.00 et non de CHF 13'136'39.00. La même remarque s'applique en page 3.

M. Stephan Margelish souhaite savoir comment est calculée la participation des communes, établie selon sa connaissance sur la base du point d'impôt. M. Chevallaz confirme que le calcul a été réalisé sur la base de l'année 2024, ajoutant que la répartition 2025 se fera ultérieurement. Il relève que le système de calcul est identique à celui utilisé les années précédentes.

M. Margelish indique avoir entendu qu'il était envisagé d'adapter cette répartition et se demande sur quelle base de calcul cette adaptation serait réalisée. M. Chevallaz confirme que la base de calcul va être revue au terme de cette première année de nouvelle péréquation intercommunale, cette dernière ayant un impact significatif sur les montants que les communes vont payer.

La parole n'étant plus demandée, le Président lit les conclusions et passe au vote.

- Le préavis N° 03-2025 est accepté à l'unanimité.

## **7. Divers et propositions individuelles**

M. Gérald Cucho informe l'assemblée que cette séance est la dernière à laquelle il participe en qualité de membre du Conseil intercommunal de l'ASEL. Il tient à remercier l'ensemble du Bureau du Conseil intercommunal, ainsi que le Comité de direction pour toutes les informations et les communications qui lui ont été transmises.

Il souhaite également adresser ses remerciements au Commandant Dan-Henri Weber pour avoir répondu à toutes les questions qu'il avait préalablement posées à Mme Anne Schranz, Présidente de la Commission de gestion. La plupart de ces questions et réponses figurent dans le rapport rédigé par cette dernière.

M. Cuche mentionne par ailleurs le changement annoncé de l'équipement des policiers et demande de quelle manière celui-ci va s'opérer, s'il se fera de manière graduelle. M. Chevallaz confirme que ce changement s'opérera sur 2 ans, entre 2026 et 2027, relevant qu'une partie du matériel tel que les pantalons peut être conservé.

Le Président informe que la prochaine séance du Conseil est fixée au mardi 19 mai 2026.

M. David Hausermann adresse ses remerciements à M. Gérald Cuche pour son investissement au sein du Conseil.

M. Jean-Marc Chevallaz souhaite également adresser ses remerciements à M. Gérald Cuche pour les années qu'il a consacrées au Conseil intercommunal de l'ASEL et pour tout le travail qu'il a effectué. Il relève que beaucoup de questions posées par ce dernier ont permis à certaines personnes d'obtenir des réponses aux questions qu'elles n'osaient pas poser.

M. Chevallaz indique que le Préfet a annoncé la date du 25 juin 2026 pour l'assermentation des nouveaux membres du Conseil intercommunal.

Au terme de la séance, Mme Céline Dillner-Reichen, Municipale, convie les conseillères et conseillers à un apéritif.

La séance est levée à 18h56.

Pully, le 13 novembre 2025

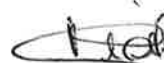
Le Président



Fritz Burri



La Secrétaire



Anne-Françoise Richard

Distribution :

- aux membres du Conseil intercommunal
- aux membres du Comité de direction
- à la préfecture de Lavaux-Oron